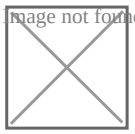

Demande de plus d'informations

Par **frank**, le **15/04/2009** à **12:48**

Texte : Monsieur

Je me prénomme Frank, je me rapproche de vous pour connaitre les possibilités concernant une affaire qui ne me touche pas directement, mais qui touche un ami.Cédric, auteur compositeur interprète, a eu un litige avec une personne il y a quelques années en arrière pour le vol d'une chanson, que lui même à repris d'un autre chanteur dans ces droits les plus absolus, en changeant la musique totale du morceaux et en personnalisant le texte.
Peut-être connaissez-vous l'affaire qui a été médiatisé, celle qui concerné La chanson de "Jean Petit qui danse".Or Cédric à souhaiter que cette affaire soit réglée à l'amiable la personne concerné s'est excusée et l'histoire s'est étouffée.Aujourd'hui, à nouveau, cette même personne à remis à la vente des cd de ce même morceaux. Seul le titre se retrouve sur des cd de compilation ce qui passent inaperçue. Quels sont les démarches que cédric a à faire, quels sont ces droits et la personne peut-elle être punis. Il faut savoir que cette chanson est un tube aujourd'hui qu'elle passe en boucle dans les boites de nuits et autres endroits festif, et que seul le voleur jouis de ce succès.Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez trouver ci-joint le lien qui vous mènera sur l'article concernant ce litige, et Veuillez accepter,Monsieur Mes salutations distinguées.
http://www.groupepetitjean.com/pageun.htm

Par **ardendu56**, le **15/04/2009** à **19:43**

Frank, bonsoir

Ces sites peuvent vous aider :
http://www.legalbiznext.com/droit/Droits-musicaux-comment-calculer
http://www.granrut.com/-Propriete-intellectuelle-et-.html
http://www.commentcamarche.net/contents/droits/copyright-auteur.php3

Bon courage à vous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés